

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 janvier 2017

ADAPTATION DU CODE MINIER AU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4251)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CD120

présenté par
M. Chanteguet, rapporteur

ARTICLE 6

À la première phrase de l'alinéa 11, substituer au mot :

« celui-ci »,

le mot :

« ceux-ci ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.